

ANNEXE A

Je me respecte quand...

Je porte des vêtements appropriés aux valeurs de l'école, selon les activités auxquelles je participe et les saisons. J'ai tout le matériel nécessaire pour chacun de mes cours.

Vêtement pour le haut du corps qui couvre la poitrine, le dos, le ventre et les sous-vêtements.

Ex. : t-shirt, blouse, chemise, camisole avec des bretelles larges (les bretelles *spaghettis* ne sont pas permises). De plus, je porte des vêtements qui véhiculent des messages positifs.



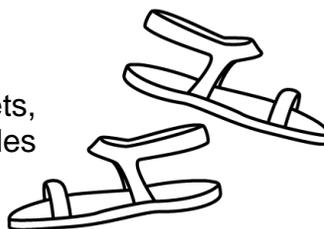
Vêtement pour le bas du corps : les pantalons, jupes, culottes courtes qui arrivent près des genoux.



Vêtements pour la saison froide : une paire de bottes, mitaines, manteau, tuque et pantalons de neige tout au long de la période ciblée par la direction de l'école.



Chaussures des élèves : espadrilles à velcro ou à lacets, souliers à semelles basses, sandales qui tiennent aux chevilles.



Pour votre information, voici énumérés quelques vêtements ou accessoires interdits :

Casquette ou tout autre couvre-chef est interdit dans l'école (sauf vestiaire/dehors); camisole avec bretelles *spaghettis*; gilet ou chandail « bedaine »; bustier; verres fumés (à l'intérieur); vêtements ou accessoires avec message(s) de violence, de sexe, de haine ou de drogue; vêtements trop décolletés, transparents ou trop courts; sandales de plage; chaînes; souliers à semelle épaisse.



ANNEXE B

Code de conduite sur l'utilisation des ressources informationnelles

Comme élève, si je désire utiliser l'informatique à mon école je dois faire les choses suivantes :

Je me protège :

- Je dois avoir la permission d'un enseignant pour :
 - ❖ envoyer des messages par courrier électronique;
 - ❖ utiliser des services de clavardage, de blogue, de forum, etc.;
 - ❖ envoyer des messages sur des sujets d'intérêt divers, des nouvelles de toutes sortes.
- Je ne dis à personne mes mots de passe.
- Je ne dois pas divulguer de renseignements personnels sans la permission de mes parents. Je ne dois pas donner mon nom, mon numéro de téléphone, mon adresse à la maison, mon adresse de courrier électronique ni ma photo à quelqu'un que je ne connais pas. Même si un personnage de dessin animé ou de jeu me le demande. Même si on m'offre des cadeaux.
- Lorsqu'un message me rend mal à l'aise, je n'y réponds pas et j'avertis tout de suite un adulte.
- De la même façon que je dois être prudent au quotidien, je dois aussi l'être sur Internet. Il est défendu d'accepter de rencontrer un ami que je me serais fait sur Internet.
- Je n'achète rien sur Internet sans la permission de mes parents.



Je respecte les autres :

- Tous les messages que j'écris doivent être respectueux. Ils doivent respecter le code de vie de mon école.
- Les messages que j'écris ne doivent pas être violents, haineux, indécents, racistes.
- Je ne me sers pas des ressources informatiques pour intimider, menacer ou nuire à quelqu'un.
- Je n'écris pas de message de façon anonyme ou en utilisant le nom d'une autre personne.
- Je ne donne pas d'informations personnelles ou d'informations fausses sur quelqu'un.

Je respecte le matériel qui m'est prêté :

- Je prends soin des ressources informatiques que j'utilise. Je ne modifie pas ou ne brise pas un équipement ou un logiciel.
- À moins que mon enseignant ne m'y autorise, je ne peux pas :



- ❖ écouter la radio ou visionner des vidéos sur Internet;
- ❖ participer à des jeux sur Internet;
- ❖ installer ou télécharger des logiciels ou des jeux sur les ordinateurs de l'école;
- ❖ télécharger des fichiers de musique, d'image ou des vidéos;
- ❖ déposer sur le réseau ou sur Internet des photos ou des vidéos pris dans l'école ou lors d'une activité parascolaire.

Si je ne respecte pas ces règles et la politique sur l'utilisation des ressources informationnelles de la commission scolaire des Sommets, je sais que des conséquences pourront m'être appliquées. Ces conséquences peuvent être prévues aux règles de vie de mon école et aller jusqu'à m'interdire l'accès à l'informatique.

Comme parent ou tuteur, j'ai lu la politique sur l'utilisation des ressources informationnelles de la commission scolaire des Sommets et j'ai expliqué à mon enfant le code de conduite des ressources informationnelles. J'autorise mon enfant à utiliser ces ressources à l'école. Je comprends que le non-respect de ces règles et de la politique peut entraîner la perte de son droit d'utiliser ces ressources à l'école ainsi que des sanctions disciplinaires.